

BAZILLAC



LA MAIRIE DE BAZILLAC · CŒUR DE LA VIE COMMUNALE

Sommaire

- 01 Nouveau conseil municipal & attributions
- 02 La vie associative du village
- 03 Bilan financier et budget communal 2026
- 04 Cadre de vie et environnement

MOT DU MAIRE



Chers concitoyens,

Après ce grand moment de démocratie directe que sont les élections municipales, nous devons continuer à faire vivre ensemble notre commune. Le maire que je suis se doit d'être au service de tous dans la clarté et le respect.

Dans les pages suivantes de ce journal, vous trouverez notre organisation (Attribution des adjoints et responsables de commissions communales).

Ensemble nous allons travailler pour notre commune en respectant le budget 2026 dont vous trouverez les grandes lignes dans cette édition ; vous y constaterez que les taxes financières n'augmenteront pas.

Je souhaite que vous soyez nombreux à participer aux activités de nos associations, qui apportent de vraies animations à la commune de Bazillac, et qui seront aidés comme les années antérieures.

Dans les moments difficiles auxquels nous sommes tous confrontés, je vous souhaite de trouver des moments de bonheurs partagés, en pleine santé, et que la solidarité conduise notre action commune.

Faites vôtres les principes républicains de « Liberté, Égalité, Fraternité » dans le principe de laïcité.

4 place de la Mairie . 65140 Bazillac

commune.de.bazillac@orange.fr

Tél : 09 60 04 82 86 . Fax : 05 62 96 24 23

Horaires : Lundi 18-19h . Jeudi 17h-19h

Conseil municipal

Lors de la première réunion du conseil municipal, la nouvelle équipe a été mise en place.

Charles ROCHETEAU a été élu maire de la commune.

Le conseil a décidé de travailler avec 3 adjoints :

Miguel BROUSSAL (1er adjoint)

Sarah BOUZIANE (2e adjoint)

Wilfried DERNONCOURT (3e adjoint)

Représentants dans les organismes :

SDE : (énergie départementale)

Eau potable :

AGEDI : (gestion logiciel mairie)

RPI : (écoles Camales et Artagnan)

Sarah BOUZIANE suppléant Charles ROCHETEAU

Maxime TRESSSENS et Wilfried DERNONCOURT

Marie CAPDEVILLE

Mathilde LAUDE

Représentants dans les commissions :

Commission des finances :

Charles ROCHETEAU

Marie CAPDEVILLE

Maxime TRESSSENS

Miguel BROUSSAL

Commission des travaux :

Miguel BROUSSAL

Wilfried DERNONCOURT

Thierry JUAN

Thierry ROQUES

(PHOTO : CONCERT)

Vie associative

ENGAGEMENT · PARTAGE · ANIMATIONS

La vitalité de notre commune repose avant tout sur l'engagement bénévole et la passion de ceux qui font vivre nos associations. À Bazillac, trois piliers structurent notre vie locale, offrant à chacun des espaces de rencontre, de sport et de partage.

Comité des fêtes



Le Comité des Fêtes œuvre tout au long de l'année pour créer des moments de rassemblement et de joie. Des festivités locales aux événements thématiques, leur mission est de tisser des liens entre toutes les générations de Bazillacais.

Le 19 juin au soir, sortez les sourires, les quiches, les chips et les bouteilles : **La Fête des voisins** revient pour un moment convivial. Chacun est invité à apporter un petit quelque chose à manger et/ ou à boire à partager.

Vous souhaitez vous investir ? La mairie soutient activement les associations. Si vous avez du temps ou des compétences à partager, n'hésitez pas à vous faire connaître en mairie.

Total des dépenses 2026	242 683,00 €	Total des recettes 2026	256 247,00 €
023 Excédent de fonctionnement prévisionnel	162 393,00 €	002 Part du résultat de fonctionnement 2025	148 829,00 €
	405 076,00 €		405 076,00 €

SECTION DE FONCTIONNEMENT			
DÉPENSES		RECETTES	
Charges à caractère général (011)	95 860 €	Produits des services (70)	4 000 €
Charges de personnel (012)	62 000 €	Menus produits forestiers	2 000 €
Autres charges courantes (65)	48 834 €	Redevance occupation domaine	1 400 €
Élus– indemnités(6531)	26 000 €	Remboursement Épareuse	600 €
Service dép. d'incendie (6553)	12 035 €	Impôts et taxes (73)	155 263 €
Associations Dt Privé (65748)	6 000 €	Impôts locauxTH/TF (731)	96 886 €
Organismes regroupement	2 000 €	Taxe sur les pylônes (7343)	53 078 €
Subv. organismes CFA	100 €	Fonds de péréquation	4 000 €
Frais ventes publicité	1 299 €	Frais ventes parcelles	1 299 €
Cotisations retraite élus	1 400 €	Dotations (74)	63 631 €
Charges financières (66111)	2 412 €	DGF (7411)	20 831 €
Reversement de fiscalité (014)	25 224 €	DSR fraction 1 (74121)	19 994 €
Attribution comp. CCAM	8 737 €	Dot. nationale péréquation	5 133 €
Reversement FNGIR	16 487 €	Dotation élus locaux	6 061 €
Amortissements (6811)	8 353 €	État compensation TF	7 760 €
		Biodiversité (748374)	3 000 €
		Produits divers (75)	25 000 €
		Loyers (752)	11 000 €
		Remboursements (75888)	14 000 €
		Amortissements (77681)	8 353 €

Section d'investissement

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT		RECETTES D'INVESTISSEMENT	BUDGET ÉQUILIBRÉ Dépenses = Recettes Section soldée à l'euro près
265 521 €		265 522 €	
Bâtiments publics 70 000 € art. 2131	Réserve projets futurs 63 040 € art. 2188	Agencements Presbytère 35 000 € art. 2135	SDE Fonds libres 10 000 € art. 204182

DÉPENSES		RECETTES	
Déficit invest. 2025 (001)	54 053 €	Excédent fonct. prévisionnel (021)	162 393 €
Capital de la dette (16)	17 575 €	Ventes parcelles (024)	16 000 €
Prêtsbancaires (1641)	15 715 €	Excédent 2025 affecté (1068)	54 053 €
Caution locataire (165)	1 860 €	FCTVA (10222)	4 809 €
Neutralisation amortissements	8 353 €	Taxe aménagement (10226)	500 €
Frais d'études (203)	5 000 €	Caution locataire (165)	1 860 €
SDE Fonds libres (204182)	10 000 €	Subventions (13)	17 554 €
Travaux & équipements (chap. 21)	170 540 €	DETR – en attente (1321)	—
Terrains– achat bois	2 500 €	FAR (1323)	17 554 €
Bâtiments publics (2131)	70 000 €	Amortissements (28)	8 353 €
Agencements Presbytère	35 000 €		
Réserve projets futurs	63 040 €		

Réseaux & sécurité

Élagage : un geste pour rester connectés

Les épisodes climatiques intenses fragilisent nos réseaux. Une branche mal entretenue peut provoquer des coupures de téléphone ou d'internet, perturbant le télétravail, les écoles et les secours.

Rappel légal

L'entretien de la végétation à proximité des lignes aériennes est à la charge du propriétaire, privé ou public.



SÉCURITÉ

Éviter les chutes de branches sur la voie publique et les personnes.



CONNEXION

Protéger les lignes Orange pour garantir vos services numériques.



SANTÉ DE L'ARBRE

Un entretien régulier prolonge sa vie et embellit notre cadre de vie.

Comment faire ? Vérifiez si vos arbres approchent des câbles et intervenez avant qu'ils ne s'y emmêlent. Des dépliants d'information Orange sont disponibles en mairie pour vous guider.

EVOLUTION DES RÉSEAUX - CE QUI CHANGE POUR VOUS

Fin du réseau cuivre (ADSL) : arrêt progressif jusqu'à fin 2026. Si vous êtes encore en ADSL, contactez votre opérateur pour passer à la fibre. Vous pouvez également demander une ligne fixe exclusivement.

Arrêt du réseau 2G : le 9 juin 2026 dans les Hautes-Pyrénées. Si votre mobile est un ancien mobile 2G ou 3G (arrêt prévu fin 2028), un passage en 4G/5G est nécessaire.

Travaux & Accessibilité

Mairie : un accueil plus accessible au rez-de-chaussée

Dans le cadre de l'aménagement de notre nouvelle salle, l'accueil de la mairie se fait désormais au rez-de-chaussée. Ce changement garantit une accessibilité totale à tous nos administrés, en particulier les personnes à mobilité réduite et les familles avec poussettes. Plus besoin d'emprunter les escaliers.

Consultation public à Gayan le 18 juin à partir de 17h30 à propos de la méthanisation

Rappel des horaires d'ouverture :

Lundi 18h-19h - Jeudi 17h-19h

4 place de la Mairie - 65140 Bazillac - Tel : 09 60 04 82 86

CONTACT MAIRIE

Restez en contact

commune.de.bazillac@orange.fr

Tel : 09 60 04 82 86 - Fax : 05 62 96 24 23

4 place de la Mairie - 65140 Bazillac

PROCHAIN NUMERO

Bulletin N°2

Vous avez des informations ou des événements à signaler ? Contactez la mairie pour participer au prochain bulletin municipal.